

# CONTRAT DE VENTE/LOCATION

LOUBAC inc., le vendeur/locateur, (n° permis 115 135 de l'Office de la protection du consommateur)

# CONTRAT : \_\_\_\_\_

**IMPORTANT : Merci de ne pas compléter les parties ombragées**

## CONTRAT

### VENTE

#### Format

240 Litres

#### Tarif

- 1 versement de 84 \$ + 25 \$ de frais de livraison (plus taxes)
- 12 versements de 8,99 \$/mois + 25 \$ de frais de livraison (plus taxes)

#### Couleur

- Brun
- Bleu
- Charbon
- Vert

360 Litres

- 1 versement de 109 \$ + 25 \$ de frais de livraison (plus taxes)
- 12 versements de 10,99 \$/mois + 25 \$ de frais de livraison (plus taxes)

### Pour la période (12 mois)

\_\_\_\_\_/\_\_\_\_\_/\_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_/\_\_\_\_\_/\_\_\_\_\_  
Jour / Mois / Année                      Jour / Mois / Année

### LOCATION

#### Format

240 Litres

2,99 \$/mois + 25 \$ de frais de livraison (plus taxes)

#### Couleur

- Brun
- Bleu
- Charbon
- Vert

360 Litres

3,99 \$/mois + 25 \$ de frais de livraison (plus taxes)

### Pour la période (60 mois)

\_\_\_\_\_/\_\_\_\_\_/\_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_/\_\_\_\_\_/\_\_\_\_\_  
Jour / Mois / Année                      Jour / Mois / Année

## COORDONNÉES DU CLIENT

\_\_\_\_\_  
Nom, prénom

\_\_\_\_\_  
N° d'immeuble      Rue

\_\_\_\_\_  
Ville    Code postal

\_\_\_\_\_  
Téléphone (résidence)

\_\_\_\_\_  
Téléphone (bureau)

\_\_\_\_\_  
Courriel

### Commentaire / Note

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

### Date mensuelle de préférence :

\_\_\_\_\_/\_\_\_\_\_/\_\_\_\_\_  
Jour / Mois / Année

## USAGE INTERNE SEULEMENT

## INFORMATIONS SUR LES BACS

N° de série : \_\_\_\_\_

N° de produit : \_\_\_\_\_

N° de série : \_\_\_\_\_

N° de produit : \_\_\_\_\_

N° de série : \_\_\_\_\_

N° de produit : \_\_\_\_\_

\* Aucun ramassage en magasin possible.

## TERMES ET CONDITIONS DE PAIEMENT\*

Le paiement mensuel sera au montant de \_\_\_\_\_

+ TPS \_\_\_\_\_ + TVQ \_\_\_\_\_ = \_\_\_\_\_ \$

**Prélèvement par carte de crédit est uniquement disponible pour l'achat en 1 versement. Remplir le formulaire en page 2.**

**Informations pour le paiement pré autorisé ou spécimen de chèque**

\_\_\_\_\_  
Transit / Succursale

\_\_\_\_\_  
Institution

\_\_\_\_\_  
Folio / Compte :



> Le paiement par carte de crédit est uniquement disponible pour l'achat en 1 versement.

Nom complet	
N° de carte de crédit	
Date d'expiration	
CVC (3 chiffres)	
Adresse	
Ville	
Province	
Code postal	
Courriel	
N° de contrat	
Montant appliqué	

> Pour tout achat en 12 versements et la location de bacs, veuillez remplir les informations pour le paiement pré-autorisé ou fournir un spécimen de chèque.

Pour l'achat en 12 versements ou la location, veuillez nous fournir un spécimen de chèque.

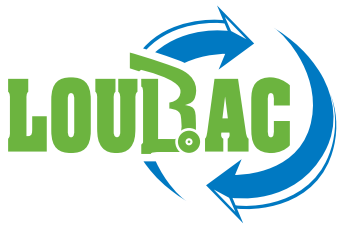
Veuillez envoyer votre formulaire complété au: [infobac@usdglobal.com](mailto:infobac@usdglobal.com)

**J'autorise Loubac à utiliser les informations ci-dessus pour effectuer mes paiements mensuels pour la location ou l'achat par versements pour la période inscrite au contrat.**

\_\_\_\_\_  
Prénom, nom (en lettres moulées)

\_\_\_\_\_  
Signature

Je consens que le nom inscrit ici-haut équivaut à une signature officielle du locataire ou acheteur



## CONDITIONS ET OBLIGATIONS (LOCATION)

- |                    |   |           |  |                   |                    |                    |                    |
|--------------------|---|-----------|--|-------------------|--------------------|--------------------|--------------------|
| <b>1</b>           | Il est convenu que le bac livré au locataire par le locateur demeurera en tout temps la propriété de ce dernier.  | <b>10</b> | Le locateur se réserve le droit de modifier ses prix, et ce, trente (30) jours avant un anniversaire du contrat. Le locataire pourra résilier le présent contrat à compter de la date d'entrée en vigueur de l'augmentation, à condition d'avoir fait parvenir au locateur, dans les dix (10) jours de la réception du préavis d'augmentation, un avis écrit de résiliation.   |                   |                    |                    |                    |
| <b>2</b>           | Le locataire est réputé avoir le contrôle et la garde du bac loué.  | <b>11</b> | Si le locataire fait défaut d'effectuer tout paiement requis en vertu des présentes à son échéance ou si le locataire fait défaut de remplir l'une ou l'autre des conditions énoncées aux présentes, le locateur aura le droit de mettre fin immédiatement au présent contrat après un avis écrit de trente (30) jours. Dans cette éventualité, le locateur pourra, sans préjudice à ses autres recours, prendre possession du bac où qu'il se trouve. |                   |                    |                    |                    |
| <b>3</b>           | Le bac est destiné à être utilisé seulement à l'adresse stipulée aux présentes. Si le locataire doit déplacer le bac, il devra aviser le locateur 30 jours avant le déplacement.  | <b>12</b> | Tout montant impayé par le locataire portera intérêt au taux annuel de 18% à partir de la date où ledit montant devient dû et exigible.  |                   |                    |                    |                    |
| <b>4</b>           | Le locataire s'engage à ne pas dépasser la capacité de charge de 200 livres du bac et à ne pas y déposer des cendres chaudes.   | <b>13</b> | Le présent contrat liera les parties aux présentes, leurs héritiers, successeurs et ayant droit et toute personne qui signe le présent contrat pour et au nom du locataire atteste qu'elle est expressément autorisée à cette fin.   |                   |                    |                    |                    |
| <b>5</b>           | Le locataire est responsable de rendre le bac loué en condition d'usage normal à la fin du terme du bail et dans le cas contraire le locataire s'engage à verser au locateur les montants défrayés pour les dommages encourus par le locataire.   | <b>14</b> | Tout avis par les présentes sera donné à la dernière adresse connue sauf autrement prévu et pour les fins de la présente.  |                   |                    |                    |                    |
| <b>6</b>           | Le locataire ne peut sous-louer le bac ou céder son bail sans le consentement du locateur, ce dernier peut refuser sans motif raisonnable.  | <b>15</b> | Si le contrat est résilié avant le terme convenu, un montant sera exigé pour le retour du bac :<br><table border="0"> <tr> <td>0-24 mois = 50 \$</td> <td>25-35 mois = 40 \$</td> </tr> <tr> <td>36-47 mois = 30 \$</td> <td>48-60 mois = 20 \$</td> </tr> </table>  | 0-24 mois = 50 \$ | 25-35 mois = 40 \$ | 36-47 mois = 30 \$ | 48-60 mois = 20 \$ |
| 0-24 mois = 50 \$  | 25-35 mois = 40 \$  |           |  |                   |                    |                    |                    |
| 36-47 mois = 30 \$ | 48-60 mois = 20 \$  |           |  |                   |                    |                    |                    |
| <b>7</b>           | Le présent bail est reconduit tacitement pour la même période que celle inscrite ci-haut, à moins que l'une ou l'autre des parties aux présentes ne donne un avis écrit à l'effet contraire, soixante (60) jours avant l'expiration de la période visée ou de tout renouvellement. Dans tout cas de terminaison, le locataire devra préparer le bac pour l'expédition de l'endroit de son installation et/ou relocalisation, et ce, à la date fixée par le locateur et, à défaut, le locataire devra assumer les coûts afférents. | <b>16</b> | Le Locateur n'est pas responsable des bacs perdus ou volés. Des frais seront applicable afin de substituer le bac loué; se rapporter à la clause 15 pour les montants.   |                   |                    |                    |                    |
| <b>8</b>           | Le bail reconduit est un bail à durée fixe et obéit au même règlement que ce dernier, il est lui-même sujet à reconduction.   | <b>17</b> | Le locateur n'est pas responsable des frais encourus en cas de manque de fonds lors des prélèvements bancaires reliés aux paiements du locataire.  |                   |                    |                    |                    |
| <b>9</b>           | Le locateur effectuera, sans frais, les réparations qu'il jugera nécessaires pour maintenir le bac en bon état selon les termes et conditions stipulés aux présentes.   |           |  |                   |                    |                    |                    |

Signé au \_\_\_\_\_, ce \_\_\_\_\_ jour de \_\_\_\_\_ 20\_\_\_\_  
 Adresse Jour Mois Année

Le locataire ou acheteur reconnaît avoir reçu une copie de la présente \_\_\_\_\_ Loubac Inc. Par \_\_\_\_\_  
 Initiales du locataire ou acheteur Nom du vendeur

Signature du locataire ou acheteur  
 Je consens que le nom inscrit ici-haut équivaut à une signature officielle du locataire ou acheteur

Signature du vendeur